

ATLAS des ZONES INONDABLES
de la VALLÉE DE LA LOIRE
de SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE au PELLERIN



SOMMAIRE

NOTICE EXPLICATIVE	Pages
OBJET DE L'ATLAS	2
COUVERTURE GEOGRAPHIQUE DE L'ATLAS	2
METHODOLOGIE D'ELABORATION DE L'ATLAS	3
CONTENU DE L'ATLAS	4
UN SCENARIO D'INONDATION HOMOGENE D'UN VAL A L'AUTRE	5
LE REGIME HYDROLOGIQUE DE LA LOIRE	5
LES CRUES DE LA LOIRE	6
LA PROBABILITE DES CRUES DE LA LOIRE	8
PRESENTATION DU LIT DANS LA SECTION CONSIDEREE PAR L'ATLAS	8
EVOLUTION DU NIVEAU DES CRUES	10
 ATLAS	
CARTE DES LIGNES DES PLUS HAUTES EAUX ATTEINTES PAR LES CRUES DE 1872, 1910 et 1936	11
UNE APPROCHE HISTORIQUE DES ZONES INONDEES PAR LA PLUS GRANDE CRUE CONNUE EN 1910	13
CARTE DES INONDATIONS PAR LA CRUE HISTORIQUE DE 1843	20
CARTES DES ZONES SUBMERSIBLES REGLEMENTEES (PSS)	25
CARTES DES PLUS HAUTES EAUX CONNUES (PHEC)	30
CARTE DES ALEAS	35

OBJET DE L'ATLAS

L'Atlas des zones inondables de la vallée de la Loire a pour objet de porter à la connaissance des collectivités locales et du public, des éléments d'information sur le risque d'inondation historique sous forme de texte et de cartes. Sa réalisation résulte d'une décision du gouvernement qui avait demandé le 7 février 1990, que soit entreprise la réalisation d'un Atlas des zones inondables dans le cadre d'un programme d'aménagement de la Loire. Cette décision a été reprise par le Plan Loire Grandeur Nature décidé le 4 janvier 1994 lui-même poursuivi sous l'appellation Programme Interrégional Loire Grandeur Nature en 2000.

Ainsi ont été publiés 17 Atlas des Zones Inondables de la Loire qui couvrent sa vallée depuis la confluence Loire-Allier jusqu'à Nantes.

L'Atlas des zones inondables s'inscrit également dans la perspective de la loi du 22 juillet 1987 renforcée par celle de 2003 qui précise en son article 21 que “ les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis (...) Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles .”

L'Atlas répond donc à un devoir de l'État qui est de porter les risques majeurs et en particulier le risque d'inondation, à la connaissance des collectivités locales et du public. Il constitue un document d'information et devra aussi se traduire par une meilleure prise en compte du risque dans l'aménagement du territoire, au travers des règles d'occupation des sols fixées par l'État et les collectivités locales. Il constitue en outre un document de référence à la disposition des décideurs publics, ainsi que de tous les acteurs socio-économiques : agriculteurs, urbanistes, particuliers, associations de protection du patrimoine naturel et urbain.

Cet atlas permettra la réalisation d'un plan de prévention des risques des inondations qui se substituera totalement au plan des surfaces submersibles tels qu'il a été défini et réglementé par les décrets 58-1083 et 58-1084 du 6 novembre 1958.

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE DE L'ATLAS

L'atlas des zones inondables porte sur les communes de Saint-Sébastien-sur-Loire, Nantes, Rezé, Bouguenais, Saint-Jean-de-Boiseau, La Montagne et le Pellerin en rive gauche, Nantes, Saint-Herblain, Indre, Coueron et Saint-Etienne-de-Montluc , en rive droite.

Lorsque les communes situées à l'aval de la zone couverte par le présent atlas sont soumises à une submersion, celle-ci est d'origine maritime, les apports d'origine fluviale pris en référence devenant alors négligeables par rapport aux cotes atteintes lors des plus grandes marées.

METHODOLOGIE D'ELABORATION DE L'ATLAS

Cet atlas a été élaboré conformément à la note méthodologique DIREN centre de février 1994 relative à l'élaboration des atlas des zones inondables dans la vallée de la Loire et en cohérence avec les circulaires interministérielles des 24 janvier 1994 et 24 avril 1996.

L'élaboration de l'atlas a fait l'objet de quatre étapes successives :

. La recherche des repères de crues, témoignages cartes postales, cartographies de crues anciennes.

Il n'existe pas de cartographie de la crue de 1910 qui est celle qui a atteint les plus forts niveaux d'inondation, en revanche, les archives donnent une cartographie précise d'une crue antérieure de 1843 classée dans les dix plus importantes crues recensées sur Nantes (carte de Coumes réalisée entre Saint-Victor-sur-Rhins (Loire) et Saint-Nazaire à partir des renseignements des ingénieurs de la Loire) dont le contour a été reporté sur une carte au 10 000^{ème}. Les grands aménagements de l'estuaire, comblements dans Nantes, chenalisation aval et creusements sont tous postérieurs à 1910. La carte de Coumes est sans doute assez représentative des zones inondées en 1910 dès lors que l'expansion des crues atteint assez rapidement les limites du lit majeur dans cette section de la Loire.

. Elaboration d'un modèle numérique de terrain (MNT) à partir d'un relevé topographique effectué par laser aéroporté qui fournit une précision du terrain de +/- 15 cm en altimétrie (précision suffisante par rapport à l'incertitude de l'aléa de 1910).

. Le croisement de ce modèle de terrain avec la ligne d'eau de la crue de novembre / décembre 1910 reconnue pour référence des plus hautes eaux connues détermine une intersection et une polygonale à l'intérieur de laquelle les terrains sont concernés par des inondations provoquées par une crue de même niveau.

. Croisement du MNT avec une ligne d'eau variant de la précédente par pas de 1m afin de déterminer des zones d'aléas.

CONTENU DE L'ATLAS

L'Atlas comporte :

- La présente notice explicative,
- Une approche historique des zones inondées par les grandes crues connues, comprenant des photos, des repérages et la carte de Coumes de la crue de 1843,
- Trois séries de cartes thématiques sur fond IGN à l'échelle du 1/ 25 000, décrites ci-après :

Une carte indique le zonage des plans des surfaces submersibles issus du décret-loi du 30 octobre 1935 et approuvés par décrets 1083 et 1084 du 6 novembre 1958 qui couvrent l'ensemble de la Loire dans le département de la Loire Atlantique : ces plans des surfaces submersibles fixent une **zone A** dite de grand écoulement, une **zone B** dite complémentaire et une **zone C** submersible non réglementée. Il est rappelé qu'en l'absence de plan de prévention des risques, il constitue aujourd'hui le seul document ayant valeur de servitude d'utilité publique en matière de prévention du risque d'inondation.

Une carte des aléas d'inondation définie à partir des PHEC détermine un zonage en fonction de l'intensité du phénomène que l'on peut constater. Cette carte distingue trois classes d'aléas en fonction de la hauteur de submersion définies comme suit :

- ⇒ **Aléa faible** : hauteur de submersion inférieure à 1,00 m ;
- ⇒ **Aléa moyen** : hauteur de submersion comprise entre 1,00 m et 2,00 m ;
- ⇒ **Aléas fort et très fort** : hauteur de submersion supérieure à 2,00 m

Il n'a pas été tenu compte des vitesses de courant car le débordement sans surverse brutale sur les rives est lent. Les seuls courants se situent dans les étiers où l'aléa est de toute façon très fort du fait du niveau des eaux.

Une carte de l'enveloppe des plus hautes eaux connues (PHEC) reconstituée sur la topographie actuelle.

Cette carte indique sur des profils en travers espacés de 500 m, la hauteur d'eau atteinte lors de la crue de 1910.

La carte exclut les zones remblayées hors d'atteinte des niveaux de la crue de 1910.

Il est précisé que la carte des aléas d'inondation de l'atlas ne constitue pas un document réglementaire qui viendrait s'ajouter à ceux qui s'appliquent déjà : plan des surfaces submersibles ainsi que périmètres hydrauliques ou plan d'exposition aux risques lorsqu'ils existent. Vu les différences entre la carte des aléas et le zonage du plan des surfaces submersibles, il conviendra de les traduire en terme réglementaire lors de l'élaboration d'un plan de prévention des risques d'inondation.

UN SCENARIO D'INONDATION HOMOGENE D'UN VAL A L'AUTRE

L'Atlas des zones inondables correspond à un scénario d'inondation qui s'est déjà produit dans le passé et qui peut parfaitement se reproduire.

Les renforcements des levées situées en amont de Nantes impliquent une meilleure résistance des levées qui se sont toutes ouvertes lors des crues catastrophiques de 1846, 1856, 1910 et qui ont écrêté les dites crues en région Nantaise. Il n'est donc pas impossible de connaître des crues aux débits nettement supérieurs à ceux connus lors de ces crues historiques (6100m³/s en 1910, 6300 m³/s en 1982).

Il n'est donc pas exclu que le scénario de 1910 se reproduise mais pour des débits très supérieurs à la crue de référence.

LE REGIME HYDROLOGIQUE DE LA LOIRE

La situation géographique et la constitution géologique de son bassin versant font de la Loire le plus irrégulier des grands fleuves de France. Son régime hydrologique est exceptionnel dans un climat tempéré : les montagnes situées en amont du fleuve sont trop basses pour emmagasiner des réserves de neige. Cependant, elles sont assez hautes pour cloisonner une multitude de petits sous-bassins quasi-indépendants ayant chacun un micro climat et chacun sa façon de réagir aux précipitations. Les pentes fortes et les sols imperméables constituent la majorité du bassin versant, ce qui entraîne une restitution immédiate de l'eau tombée en écoulements torrentiels.

LES CRUES DE LA LOIRE
On distingue trois types de crues :

Les crues océaniques

La Loire Aval est particulièrement concernée par ce type de crue. Ce sont les plus fréquentes. Elles sont provoquées par des fronts pluvieux venant de l'océan qui peuvent s'étendre sur l'ensemble du bassin. Ces crues sont d'importance variable suivant l'intensité et la répartition spatiale des précipitations qui affectent plus ou moins les différents sous-bassins, notamment le groupe des affluents du cours moyen : le Cher, la Vienne et la Maine.

En Loire moyenne, du Bec d'Allier au Bec de Vienne, les débits de ces crues océaniques sont toujours inférieurs à ceux que peuvent contenir les levées. En Basse Loire, à l'aval du Bec de Vienne, ces crues peuvent atteindre la limite de débordement des levées.

Les crues qui ont marqué la région nantaise sont les suivantes : janvier 1843, juin 1856, décembre 1872, février 1904, novembre 1910, avril 1919 et janvier 1936.

La dernière crue océanique marquante sur la Basse Loire est celle de décembre 1982 qui, avec un débit de 6 300 m³/s en aval de la Maine, a été de fréquence centennale alors qu'en Loire moyenne elle était tout à fait modeste : 2 300 m³/s entre Gien et Blois.

Toutes les crues importantes connues sur la Loire Aval relèvent de phénomènes océaniques. C'est le cas de la crue de janvier 1843 caractéristique de ce type de crue car elle a été importante principalement à l'aval du bec de Vienne.

Les remontées de nappes, comme les conséquences du changement climatique, ne sont pas intégrées. Il en est de même des effets d'une surcote barométrique (vent + pression) ou de l'effet de batillage. Ces éléments peuvent entraîner une surélévation des eaux de l'ordre de 0,60 à 1,00 mètre.

Les crues cévenoles

Ce type de crue concerne surtout les bassins supérieurs de la Loire, généralement elles s'atténuent rapidement si elles ne sont pas soutenues à l'aval par les apports d'une crue océanique. C'est ce qui s'est produit récemment au cours de la crue de décembre 2003 qui n'eut aucun effet majeur sur l'estuaire.

Ce sont les plus brutales. Elles résultent de précipitations orageuses d'origine méditerranéenne qui surviennent en général en automne (septembre-octobre-novembre) ou plus rarement au printemps (mai-juin) sur les Cévennes et les hauts bassins de la Loire et de l'Allier.

Les crues mixtes

La conjonction d'une crue cévenole et d'une crue "océanique" peut se traduire par une montée des eaux généralisée sur l'ensemble du bassin.

Ce sont les crues les plus redoutables pour la Loire moyenne. C'est à ce type de crue mixte qu'appartiennent les crues de 1846, de 1856 et de 1866 ; leur débit au confluent de la Loire et de l'Allier a atteint un maximum estimé à $7\,600\text{ m}^3/\text{s}$. Ces crues ne sont pas répertoriées pour le secteur concerné comme majeures. Il ne faut pas pour autant négliger le risque de conjonction de ces deux types de crues.

Pour le bassin aval de Nantes, aux conditions hydrologiques décrites précédemment, s'ajoutent les perturbations engendrées par des forts coefficients de marées, des forts vents de sud ouest et une dépression, qui peuvent entraîner localement des surcotes importantes du fleuve.

Pour le secteur géographique couvert par le présent atlas, c'est la crue de 1910 qui a eu le plus de conséquences. Son débit à l'aval du Bec de Maine était de $6\,100\text{ m}^3/\text{s}$.

LA PROBABILITE DES CRUES DE LA LOIRE

A l'échelle du bassin de la Loire et à une échelle de temps de plusieurs siècles, les observations climatiques ne font pas apparaître de modification du climat. Il est donc certain que des épisodes pluvieux d'importance comparable à ceux qui ont été à l'origine des grandes crues de la Loire dans le passé se reproduiront et provoqueront des crues pouvant atteindre des débits du même ordre ou supérieurs à ceux observés en 1856, en 1866 et en 1910.

Il existe une relation entre le débit maximum d'une crue et la probabilité qu'elle se réalise. A l'entrée amont de l'agglomération nantaise, la probabilité de l'occurrence des crues est la suivante :

Type de crue	Probabilité annuelle	Débit de pointe au Bec de Vienne	Débit de pointe à Montjean
Crue centennale	1/100	6 500 m ³ /s	6 330 m ³ /s
Crue cent cinquennale	1/150	7 000 m ³ /s	6 470 m ³ /s
Crue deux centennale	1/200	7 200 - 7 300 m ³ /s	6 600 m ³ /s
Crue cinq centennale	1/500	7 500 m ³ /s	6 950 m ³ /s

PRESENTATION DU LIT DANS LA SECTION CONSIDEREE PAR L'ATLAS



Le pont de Bellevue – crue de Janvier 1994

L'origine de l'Atlas se situe en amont de Nantes où le lit est compris entre les côteaux de Saint-Sébastien-sur-Loire en rive gauche et la ligne SNCF en rive droite.

Le lit est composé du lit mineur contenu entre ses rives dont la largeur voisine 400 à 600 m et du lit majeur plus étendu pouvant servir de champ d'expansion limité en rive gauche par la côte Saint-Sébastien-sur-Loire et, en rive droite par la voie SNCF et la pénétrante Est. La Loire reçoit le ruisseau de l'Aubinière qui reflue en période de crue dans un champ d'expansion situé en arrière de la voie SNCF.

Dans la traversée de Nantes, la Loire est divisée en deux bras aménagés suite aux comblements dans les années 40 des bras secondaires et au remblaiement des îles constituant l'île unique de Beaulieu - Sainte-Anne dans les années 70. Ces remblaiements sont issus de matériaux extraits du calibrage des deux bras de la Madeleine au nord et de Pirmil au sud. L'aménagement des bras comprend aussi la construction de quais et de voies sur berge au cours des années 70 dont le niveau protège les riverains contre les crues centennales.



Pointe Est de l'île Beaulieu – janvier 1994



Confluence de la Sèvre – crue de janvier 1994

La Loire reçoit en rive gauche du bras de Pirmil la rivière la Sèvre Nantaise dont elle perturbe le débouché et en rive droite du bras de la Madeleine, l'Erdre dont elle limite l'écoulement. Ces deux rivières sont chacune régulées par un ouvrage, celui de la Sèvre étant entièrement effacé en période de crue de la Sèvre ou de la Loire. A noter que dans le cas de crues océaniques, il est fortement probable que ces deux rivières soient elles-mêmes en crue. Toutefois, leur bassin étant beaucoup plus court, leur crue précède l'arrivée de celle de la Loire.

A l'aval de Nantes, le fleuve retrouve un semblant de caractère naturel mais son cours a aussi été fortement modifié depuis le début du XXème siècle par l'endiguement des rives, la suppression des îles, le creusement d'un chenal jusqu'à la cote - 5,50 m cote marine (CM) pour les besoins de la navigation maritime. Cette section reçoit quelques ruisseaux ou étiers bordés de vastes champs d'expansion dont l'inondation est quasi annuelle par les crues hivernales et printanières auxquelles s'ajoutent les effets des tempêtes océaniques.



Indre et Indret – janvier 1994



Le Pellerin et le canal de la Martinière – janvier 1994

A l'aval du Pellerin, le lit mineur d'une largeur moyenne de 400 m est toujours aménagé pour les besoins de la navigation maritime, le lit majeur s'évase, constituant de très vastes champs d'expansion qui se situent tous en dessous de la cote des pleines mers de vives eaux. L'écluse amont du canal de la Martinière marque la limite d'influence du débit de la Loire sur les cotes de submersion. A l'aval, les espaces sont sensibles aux submersions marines.

EVOLUTION DU NIVEAU DES CRUES

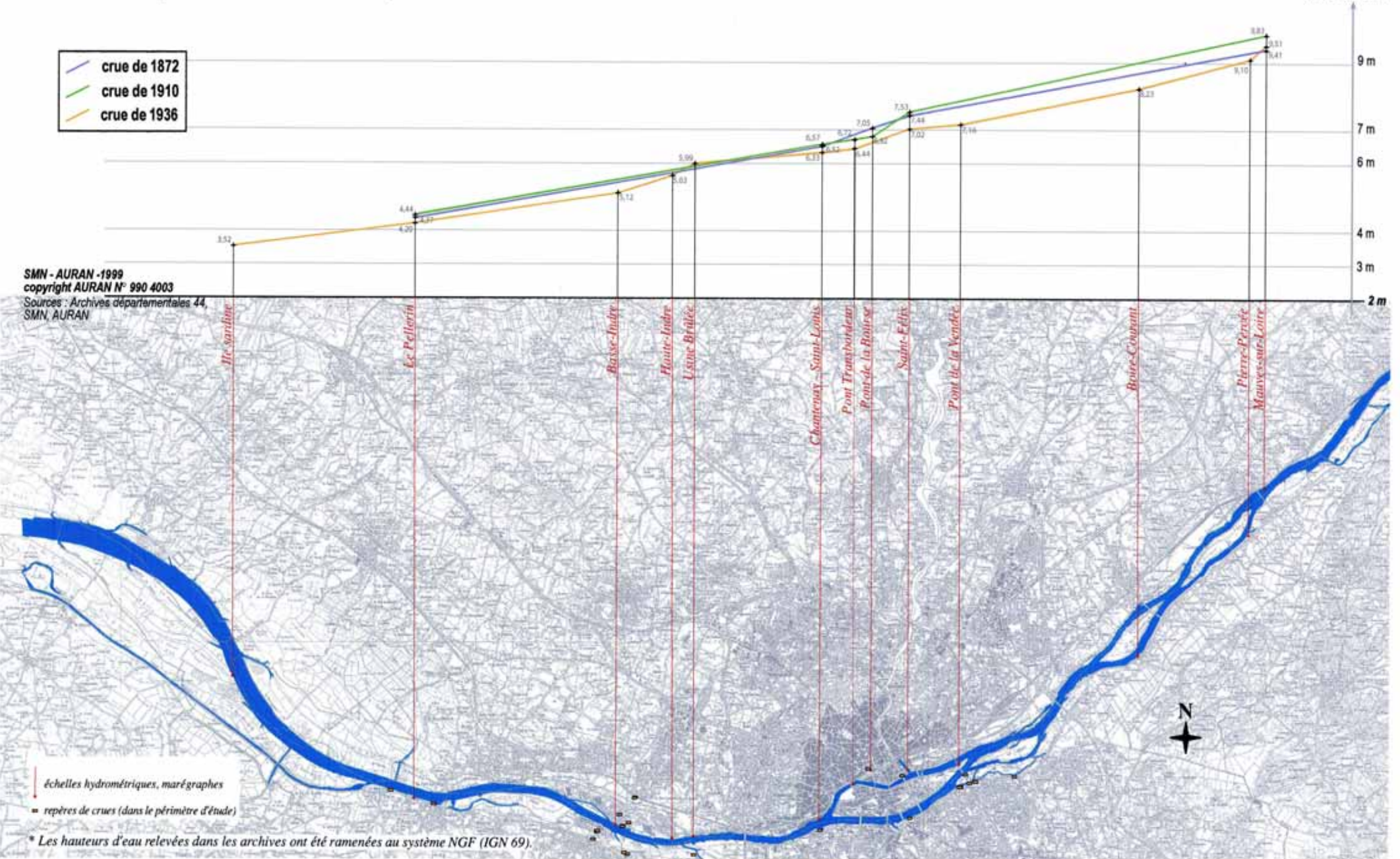
Les comblements des bras de la Loire dans la traversée de Nantes et le creusement des deux bras principaux dans le but de supprimer les inondations ainsi que l'aménagement de l'estuaire, ont considérablement modifié les conditions d'écoulement du fleuve en période de crue. Ainsi, pour des crues relativement identiques en débit en 1910 et en 1982, les niveaux atteints à Nantes par cette dernière ont été inférieurs de 1,90 m à ceux atteints en 1910, le fleuve s'est écoulé entre rives sans dommage. Il demeure néanmoins des sites bas non protégés tels que le village de Trentemoult à Rezé, Port Lavigne à Bouguenais, Port Launay à Couëron sensibles aux crues. Les voies sur berges dans Nantes sont concernées par les niveaux élevés ainsi que certaines voies telles que la côte Saint-Sébastien, le Boulevard des Pas Enchantés à Saint-Sébastien-sur-Loire et les routes d'accès aux sites indiqués ci-avant.

En revanche, les phénomènes météorologiques connus sur l'estuaire, peuvent freiner l'écoulement du fleuve. Ainsi, le 26 décembre 1999, lors d'une marée de coefficient 94 et 89 et d'un vent de w-s-w, la cote atteinte à Nantes - Anne de Bretagne était de 7,85 m CM et le débit de la Loire était de 2 460 m³/s à Montjean. Le 4 janvier 2000, le débit était de 4 650 m³/s et le niveau atteint était de 7,41 m soit 0,44 en dessous de celui du 26 décembre 1999. Les coefficients de marée étaient le 4 janvier 2000 de 62 et 65. Les vents étaient identiques en direction du Sud-Ouest (240° et 260°) mais de 21 m/s le 26 décembre 1999 et de 8 m/s le 4 janvier 2000.

Lignes des plus hautes eaux atteintes par les crues de 1872, 1910 et 1936

Hauteur d'eau
(m NGF (IGN69)*)

- crue de 1872
- crue de 1910
- crue de 1936



SMN - AURAN - 1999
copyright AURAN N° 990 4003

Sources : Archives départementales 44,
SMN, AURAN

↑ échelles hydrométriques, marégraphes

■ repères de crues (dans le périmètre d'étude)

* Les hauteurs d'eau relevées dans les archives ont été ramenées au système NGF (IGN 69).

Il ne faut pas négliger le risque de formation d'embâcles et d'encombres provoqués par l'amoncellement de végétaux emportés par le courant sur les ponts nombreux à Nantes. Cependant, ce risque est plus particulièrement important lors du début des crues qui charrient les arbres et branchages déposés par les crues précédentes sur les rives du fleuve. De telles embâcles pourraient provoquer un rehaussement localement très important du niveau atteint par la crue mais dans tous les cas de moindre importance que la crue centennale.

Sur la ville de Nantes, les crues de la Loire provoquent un remous sensible sur l'Erdre, dont les conditions d'écoulement sont freinées à l'exutoire de l'écluse de Saint Félix qui maintient toujours le niveau de l'Erdre légèrement supérieur au niveau de la Loire, sur la Chézine pour les mêmes raisons, sur la Sèvre Nantaise jusqu'en amont de la chaussée des moines et dans les diverses canalisations d'eaux pluviales qui ne sont pas équipées de clapet anti-retour. La géométrie des quais construits depuis le début du XXème siècle le long de la Loire protège les rives d'une submersion, mais un envahissement par les canalisations peut être envisagé de sorte que, des points bas de la ville, éloignés du fleuve pourraient de nouveau être envahis (route de Paris, boulevard Dalby).

Les crues de la Loire sont caractérisées par une montée lente des eaux observée à l'échelle de Montjean qui demeure la référence amont par rapport au débit du fleuve. Les conditions météorologiques locales constituent la variable d'ajustement dont il faut tenir compte pour évaluer les effets de cette montée en puissance. Le dispositif mis en place pour prévenir et alerter les populations repose sur l'observation de la cote à Ancenis (condition amont) et de la cote au pont Anne de Bretagne à Nantes (condition aval) qui est régie par le niveau de la pleine mer à Saint-Nazaire d'où l'importance des coefficients de marée (l'oscillation de la marée n'est plus sensible à Nantes pour des crues supérieures à 5 500 m³/s).

Le temps de propagation entre Montjean et Nantes se situe dans une période de 12 à 24 heures.

L'annonce et la prévision des crues sont assurées par le Service de Prévision des crues basé à la Direction Départementale de l'Équipement du Maine-et-Loire qui, sur la base des indications fournies par les deux échelles de crue au pont d'Ancenis et au pont Anne de Bretagne à Nantes alerte les services de la Préfecture de Loire-Atlantique sur la survenue d'un épisode de crue. Le niveau de la première information concerne des crues dont le débit atteint ou dépasse les 5 000 m³/s. Ces crues ne sont pas débordantes pour les secteurs bâtis mais concernent les voies sur berges de la ville de Nantes. Compte tenu de la montée lente, le scénario d'inondation n'est susceptible d'intervenir que lorsque les débits atteignent 6 500 m³/s voire plus.

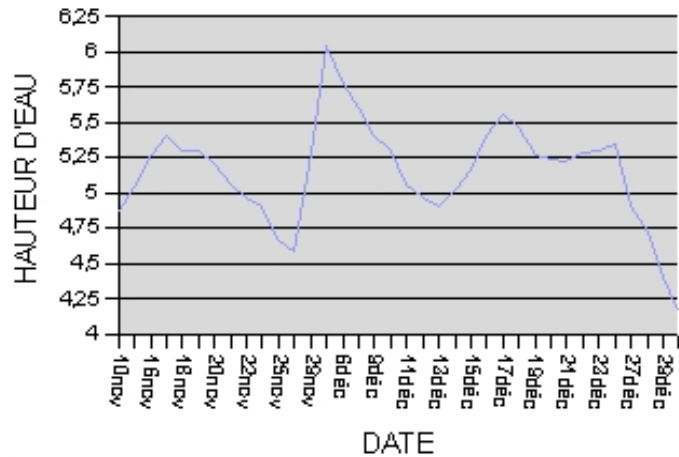
La carte de vigilance des crues annonce le niveau de risque prévu dans les prochaines 24 heures. Elle est actualisée deux fois par jour (à 10 H 00 et 16 H 00) ou plus si la situation le nécessite.

La durée d'inondation a une forte influence sur l'endommagement des biens et sur l'immobilisation des activités, même si ces activités ne sont pas directement inondées. Ainsi en 1910, la période d'inondation, engendrant une forte perturbation des activités a duré un mois et demi.

***UNE APPROCHE HISTORIQUE DES ZONES INONDEES
PAR LA PLUS GRANDE CRUE CONNUE EN 1910***

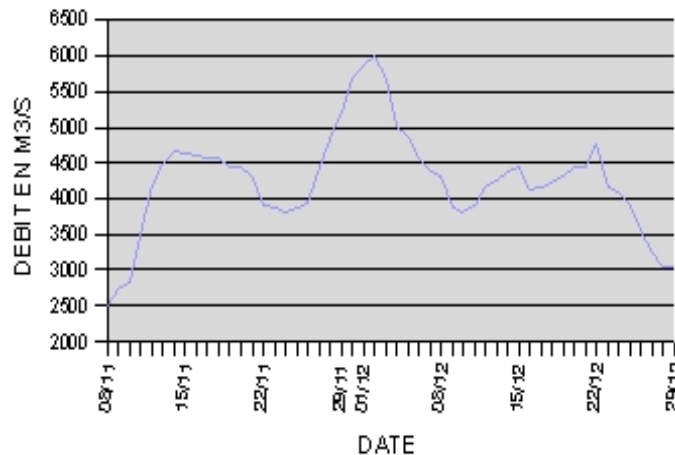
Extraits du journal « Le Populaire »

**CRUE DE 1910
COTES A NANTES (BOURSE)
RETRANSCRITES PAR LA PRESSE LOCALE**



- Le 15 novembre 1910, des inondations sont signalées à Chantenay, Doulon, La Bourse (5,08 m) ...
- Le 29 novembre 1910, après une accalmie, on note 5,25 m à la Bourse ...
- Le 30 novembre 1910, tous les bas quartiers de Nantes sont inondés ...
- Le 1er décembre 1910, la Loire monte toujours ...
- Le 2 décembre 1910, 6,04 m à la Bourse, voies ferrées inondées, communications à Angers rompues, itinéraires tramway modifiés ...
- Le 3 décembre 1910, rupture de la digue de Montjean ...
- Le 4 décembre 1910, rupture de la levée de la Divatte, l'eau s'étend sur 3 cantons, 8 000 personnes touchées
- Le 5 décembre 1910, rupture de la levée d'Embreil ...
- Les 6 et 7 décembre 1910, légère baisse sur Nantes et Rezé ...
- Le 8 décembre 1910, reprise des tramways et des usines.
- Le 10 décembre 1910, reprise des trains vers Angers ...
- Le 11 décembre 1910, 2 189 chômeurs ...
- Le 13 décembre 1910, encore 500 personnes réfugiées et hébergées par la ville de Nantes ...
- Le 27 décembre 1910, amélioration, sauf sur Trentemoult et la Haute Ile ...
- Le 29 décembre 1910, la crue de la Loire peut être considérée comme « terminée » ...

**CRUE DE 1910
DEBIT MOYEN JOURNALIER A MONTJEAN**



Nantes - Allée des Tanneurs



Cartophiles Nantes

Nantes - Quai de Lourmel



Cartophiles Nantes

Nantes - Quai Magellan



Cartophiles Nantes

Nantes - Quai Tourville



Cartophiles Nantes

Nantes - Rue Alsace Lorraine



Cartophiles Nantes

Nantes - Rue Baron



Cartophiles Nantes

Nantes - Rue des Olivettes



Cartophiles Nantes

Nantes - Rue Fouré



Cartophiles Nantes

1910

Nantes - Avenue Launay et Place Lamoricière



Cartophiles Nantes

Nantes - Place Lamoricière



Archives Départementales

Nantes - Rue de la Petite Hollande



Archives Départementales

Nantes - Quai de l'Hôpital



Cartophiles Nantes

Nantes - Quai Léon Bureau



Archives Départementales

Nantes - Rue Kervégan



Archives Départementales

Rezé - Trentemoult - Place de la Bascule
(actuelle Place Athanase Le Voyer)



Archives départementales

Rezé - Pont-Rousseau - Rue Nationale
(actuelle rue Alsace Lorraine)



Cartophilas Nantes

Saint-Sébastien - Ile Forget



Archives départementales

Rezé - Trentemoult - Route de North House
(actuelle rue du Maréchal Leclerc)



Rezé - Yann Vince - Éditions Sutton

Basse-Indre - Le quai du Bas-Rouaud



Cartophilas Nantes

Basse-Indre - Le quai de la Roche



Cartophilas Nantes

1910

Nantes - Allée des Tanneurs



Archives Départementales

Nantes - Avenue de Launay



Cartophiles Nantes

Nantes - Rue des Halles



Cartophiles Nantes

Nantes - Quai de la Fosse



Cartophiles Nantes

Nantes - Quai de la Fosse près de la Bourse



Archives Départementales

Nantes - Place du Commerce et Quai Brancas



Archives Départementales

Nantes - Côte Saint-Sébastien



Les Amis de Saint-Sébastien

Nantes - Rue de la Tour d'Auvergne



Cartophiles Nantes

Nantes - Place Lamoricière et Avenue de Launay



Cartophiles Nantes